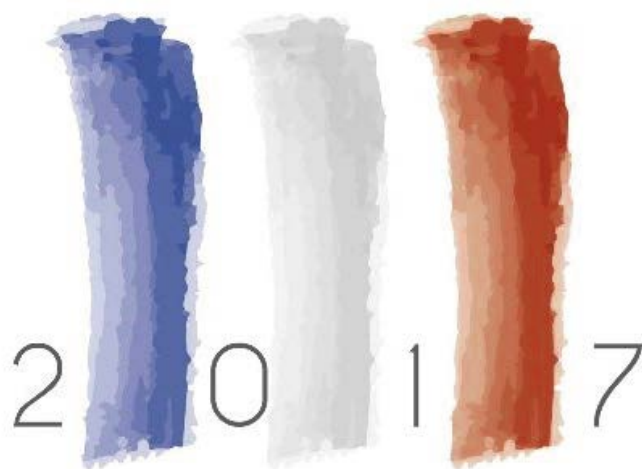




actu

Être agricultrice en 2017

# L'enseignement agricole



dossier

## Présidentielle

Et si on parlait (enfin) des projets !

## Être agricultrice en 2017

# Un débat au Sénat auquel le SNETAP-FSU a participé

La délégation aux droits des femmes du Sénat organisait le 22 février 2017, un colloque intitulé « être agricultrice en 2017 ». L'amphithéâtre était complet, dommage que, pour une fois, il n'y ait eu que très peu d'hommes pour écouter ce que ces femmes déterminées avaient à dire.

« Nous disons merci à celles qui nous ont précédé », s'enthousiasme E.Lafon, éleveuse dans le Gers. « Elles ont été des combat-

tantes, et nous facilitent aujourd'hui la vie. Elles ont fait évoluer le statut des agricultrices... conjointes, collaboratrices, cheffes d'exploitation ».

Il reste cependant des points noirs. J. Cottier, agricultrice dans le Maine-et-Loire déplore que « plus de 5 000 femmes travaillent encore dans les fermes sans aucun statut. C'est comme un travail au noir, sans droits pour la retraite, avec de gros soucis en cas de veuvage, de divorce, d'accident ». Quant aux congés maternité, « seules 55 % des agricultrices, profitent de ce droit ».

« Nous avons avancé sur nos droits », souligne C.Faivre-Pierret, éleveuse dans le Doubs. Avec ses amies agricultrices, elle a réussi à convaincre les élus de se mobiliser pour imposer le GAEC entre époux. « Cela me révolte de voir des agricultrices qui renoncent à leur statut pour économiser des cotisations MSA, ou qui cherchent un autre emploi à l'extérieur pour payer les factures ». Autres anomalies : la méfiance des banquiers qui prêtent moins aux femmes ! Et les agricultrices sont moins souvent propriétaires du foncier car elles héritent moins. Ce n'est pas dû au hasard mais au regard porté par les familles qui favorisent en règle générale la succession des fils. Comme en témoigne G.Dépeuble, jeune viticultrice aujourd'hui co-exploitante en Beaujolais avec son frère,



après avoir patienté comme salariée pendant 10 ans, parce que ses oncles lui refusaient le statut de co-exploitante.

Ce serait « naturellement » que les femmes s'intéressent davantage au tourisme, à l'accueil, à la diversification. Au point d'agacer un peu N.Marchand, éleveuse en Bretagne : « c'est très bien la diversification, mais n'y cantonnons pas les femmes. Elles sont aussi à la production et préoccupées par les questions environnementales. Il faut les aider à monter en compétence sur ces sujets aussi ». Les femmes ont une formation initiale plus élevée que les hommes en général, mais moins en technique. Elles représentent la moitié des effectifs de lycée agricole mais seulement un tiers en production. Elles estiment nécessaire le développement de formations continues. La délégation consacrera une séance de travail sur la question de la formation, à laquelle le SNETAP répondra présent, le 30 mars.

Les femmes aujourd'hui accèdent davantage aux responsabilités professionnelles. Mais cela reste insuffisant, faute de temps, de remplacement parfois. Et aussi parce qu'il faut bousculer les hommes pour s'imposer. Sur le Sénat un vent décoiffant a soufflé, plein de dynamisme, d'enthousiasme. Mais aussi la fraîche bise de la crise. « Attention à faire une place aux femmes, conclut N. Marchand. Sans paysannes, nos territoires mourraient ».

## Sommaire

n°388 • Mars 2017

<b>Actu</b> .....	<b>2</b>
Être agricultrice en 2017 : Un débat au Sénat auquel le SNETAP-FSU a participé.....	<b>2</b>
La DGER et les Langues vivantes... Ambitieuse... Mais pas trop !.....	<b>8</b>
<b>Dossier</b>	
<b>Présidentielles : et si on parlait (enfin) des projets ?</b> .....	<b>3</b>
Enseignement, agriculture, fonction publique, démocratie sociale... Mais encore ?.....	<b>3</b>
Droits syndicaux Démocratie sociale.....	<b>4</b>
Éducation Enseignement Professionnel.....	<b>5</b>
Agriculture.....	<b>6</b>
Services publics et fonction publique.....	<b>7</b>
<b>Edito</b> .....	<b>8</b>

L'Enseignement Agricole est la revue du Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - 251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15 - Tél. : 01 49 55 84 42 - Fax : 09 72 16 40 90 - www.snetap-fsu.fr - snetap@snetap-fsu.fr - Responsable de la publication : Jean-Marie Le Boiteux - Coordonnateur de la publication : Arnaud Leroux - Maquette, mise en page et impression : Bordessoules Impressions - BP 42 - 17413 Saint-Jean-d'Angély Cedex - Dépôt légal : mars 2017 - CCP 995-94 K Paris - Commission paritaire des papiers de presse 0613 S 06513. Ce numéro est imprimé sur papier 100% recyclé en France.

## La DGER et les Langues vivantes... Ambitieuse... Mais pas trop !

Le Collectif Langues Vivantes a rencontré la DGER et l'Inspection début mars, afin de faire un point sur l'enseignement des langues vivantes (LV) dans l'EAP. Si les échanges ont été intéressants, ils n'ont été positifs que sur la question de l'organisation des examens... En effet, alors qu'un plan langues avait été acté il y a quelques années, que le plan stratégique de la DGER fait de la coopération internationale et des LV une des priorités... la réunion a montré l'absence d'ambition, de perspective, de connaissance des situations de terrain (<http://www.snetap-fsu.fr/Langues-vivantes-ambitieux-mais.html>). Elle a surtout rappelé le pilotage par les moyens de

l'EAP, puis qu'à l'occasion de la réécriture de la note de service sur les LV, la DGER supprimerait le dédoublement au 21<sup>e</sup> élève pour les cours de langues en 1<sup>ère</sup> et terminale ! Pour empêcher cela, signons massivement la pétition sur le site du SNETAP : <http://www.snetap-fsu.fr/Petition-SOYONS-AMBITIEUX-POUR-LES.html>

Joint à ce bulletin de mars 2017, un tiré à part réalisé par notre Collectif Langues Vivantes fait un premier bilan sur l'enseignement des langues avant d'affiner nos propositions lors de notre prochain congrès. N'hésitez à rejoindre le Collectif Langues Vivantes ! Contact : [gaelle.lebayon@educagri.fr](mailto:gaelle.lebayon@educagri.fr)



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
23 AVRIL - 7 MAI 2017

## Présidentielles : et si on parlait (enfin) des projets ?

*Un dossier spécial « présidentielles », non pour mettre au banc d'essai, et sûrement pas pour labelliser tel ou tel programme, mais pour porter à connaissance des personnels de l'Enseignement Agricole Public les projets présentés d'une part et mettre en regard de nos mandats d'autre part les propositions avancées par tout ou partie des candidats à la magistrature suprême – dans la limite de leur expression publique sur tel ou tel thème à la mi-mars et sans prétendre à l'exhaustivité...*

Dossier réalisé par Olivier Bleunven, Fabrice Cardon, Frédéric Chassagnette, Laurence Dautraix, Serge Pagnier, Gérard Pigois, Yoann Vigner

## Enseignement, agriculture, fonction publique, démocratie sociale... Mais encore ?

**N**ous nous en sommes tenus aux champs qui sont les nôtres, en prise avec les intérêts de l'Enseignement Agricole Public, de ses personnels et usagers, à savoir l'éducation, l'agriculture, la fonction publique, les droits syndicaux et la laïcité.

Étant limité en nombre de caractères, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site [www.snetap-fsu.fr](http://www.snetap-fsu.fr) pour compléter votre lecture. Vous accéderez ainsi à une présentation plus exhaustive avec notamment les propositions de candidats qui ont été incertains plus longtemps et/ou n'ont commencé que récemment à décliner leur projet (N. Dupont-Aignan, Ph. Poutou, J. Cheminade, J. Lassalle et F. Asselineau) et pour quelques articles à un certain nombre de prolongements (comme des éclairages sur des propositions spécifiques) et surtout à une thématique complémentaire sur

l'écologie, le climat et les transitions.

Sachez enfin que l'un des débats (entre rédacteurs et arbitré par le Bureau National) a porté sur le fait de donner droit de citer ou pas au programme du Front National... Finalement, nous avons décidé de ne pas faire l'impasse sur les mesures de ce parti d'extrême-droite, qui de fait joue le jeu démocratique, mais diffuse des idées contraires aux valeurs républicaines (on citera la « préférence nationale » ou « priorité nationale », mesure toujours au cœur du programme frontiste et anticonstitutionnelle de part son caractère discriminatoire).

Nommer les choses et conduire le combat en face, c'est la ligne de conduite que nous avons adoptée, en prenant nos responsabilités comme nous le faisons tant avec la FSU aux côtés de VISA que dans le champ éducatif qui nous est propre.

# Droits syndicaux - Démocratie sociale

<p><b>N. Arthaud</b></p>	<p><b>Le regard de Lutte Ouvrière sur le syndicalisme</b></p> <p>« Face à la faillite du syndicalisme de collaboration de classe, dont Chérèque [à la tête de la CFDT de 2002 à 2012] se voulait un héraut, avec d'autres, ce sont ces valeurs et ce syndicalisme de combat dont la classe ouvrière a un besoin urgent » (site de L.O. - janv. 2017).</p>
<p><b>J.L. Mélanchon</b></p>	<p><b>Jean-Luc Mélanchon, son regard sur le syndicalisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Droit de manifester</b> - « Là, nous avons une situation incroyable en France. Le gouvernement a voulu interdire la manifestation. C'est quelque chose qui ne s'est jamais vu dans l'histoire de notre pays depuis la guerre. On n'a jamais interdit une manifestation syndicale. Grâce aux dirigeants syndicaux, la liberté de manifester a été rétablie ! » (juin 2016 pendant les mouvements contre la Loi Travail).</li> <li>- <b>Criminalisation du monde syndical</b> - « Le procureur a demandé une peine de deux ans de prison contre huit anciens salariés de l'usine Goodyear d'Amiens Nord ! Dont 9 mois fermes ! Que leur reproche-t-on ? D'avoir participé à la retenue pendant 30 heures de deux cadres de leur entreprise dans un mouvement de grève contre la fermeture de l'usine en 2014. D'avoir défendu leur dignité et leur emploi, ainsi que ceux des 1134 autres salariés de l'usine. Aucune violence n'a été portée contre les cadres en question. En revanche, le CHSCT de l'entreprise a décompté 14 suicides en deux ans parmi les salariés. Qui jugera cette violence-là ? La volonté de faire un exemple contre une lutte ouvrière saute aux yeux ». (oct.2016) - [En appel des peines avec sursis et une relaxe ont finalement été prononcées courant janvier 2017].</li> </ul>
<p><b>B. Hamon</b></p>	<p><b>Propositions : Pour un syndicalisme renforcé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'implication des syndicats dans la prise de décisions stratégiques, avec un « droit de veto » sur celle-ci dans les comités d'entreprise des sociétés de plus de 2000 salariés (ex. leur permettre de s'opposer à une délocalisation ou à une fermeture d'usine)</li> <li>- Garantir leur accès exhaustif à l'information et une place renforcée dans les CA</li> <li>- Encourager la syndicalisation par une grande campagne d'information</li> <li>- Mettre en place un chèque syndical pour faciliter la syndicalisation en PME</li> </ul> <p><b>Benoît Hamon, son regard sur le syndicalisme</b> - sous F. Hollande, il a défendu les cégétistes « criminalisés » lors des manifestations contre la loi Travail et s'est opposé à l'interdiction des manifestations syndicales : « Être responsable, ce n'est pas empêcher l'expression des oppositions, c'est s'assurer qu'elles puissent s'exprimer dans le respect de l'ordre public. Quel aveu de faiblesse et quelle blessure démocratique » (juin 2016).</p>
<p><b>E. Macron</b></p>	<p><b>Propositions : Redéfinir le dialogue social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un système de chèque syndical, en vue de « donner aux syndicats les moyens de la négociation. Aujourd'hui, leurs ressources sont parfois insuffisantes et trop opaques. Il faut permettre aux salariés d'orienter directement des ressources, abondées par l'entreprise, vers le syndicat de leur choix »</li> <li>- Permettre, dans le cadre du droit du travail, aux syndicats de déroger à la loi par des accords majoritaires (ex. sur le temps de travail) ou par référendum d'entreprise.</li> </ul> <p><b>Emmanuel Macron, son regard sur les syndicats</b> : « Qui est fort au niveau du syndicalisme ? Les confédérations nationales qui bloquent, qui rentrent dans un débat politique comme on l'a vu sur la loi Travail et qui, du coup, n'ont pas un débat au plus près du terrain ». (déc. 2016).</p>
<p><b>F. Fillon</b></p>	<p><b>Propositions : Refonder le code du travail en donnant la priorité au dialogue social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre possible le recours au référendum d'entreprise à l'initiative du chef d'entreprise.</li> <li>- Instituer la liberté de candidature au premier tour des élections professionnelles, dans le cadre d'une rénovation de notre système de négociation collective.</li> <li>- Prévoir, dans les entreprises, une instance unique pour la représentation du personnel</li> <li>- Moderniser les conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel : limiter le temps consacré au mandat à 50% du temps de travail et en parallèle, valoriser l'expérience syndicale sur le plan des compétences et de la gestion de carrière.</li> </ul> <p><b>François Fillon, son regard sur le syndicalisme</b> : « <b>dernier obstacle au choc entrepreneurial</b> ». Outre un durcissement du service minimum et des conditions d'astreinte, il propose « d'arrêter avec les syndicalistes qui sont à temps plein syndicalistes, il faut qu'ils aient une activité professionnelle au moins à temps partiel pour que ce soit un vrai dialogue qui touche à l'intérêt général de l'entreprise ».</p>
<p><b>M. Le Pen</b></p>	<p><b>Engagement n°10</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats</li> </ul> <p><b>Marine Le Pen, son regard sur le syndicalisme</b> : « Ils baladent les salariés et les escroquent » (nov. 2010), ils sont les « collaborateurs du patronat » (janv.2012), « sont au garde-à-vous » devant le gouvernement, sont « complices du système (...) des délocalisations et de l'augmentation massive du chômage ». La présidente du FN souhaite « permettre à n'importe quel syndicat de se créer » (juill. 2014).</p>

**Le commentaire du SNETAP FSU** : Cette thématique du droit syndical est pour le moins clivante et la partition des candidats est nette, entre ceux qui s'inscrivent en soutien du mouvement syndical (celui-ci se traduisant en actes, voire en propositions, le plus souvent à l'adresse du secteur privé) et ceux qui sous couvert de rénovation du dialogue social entendent, sinon remettre en cause ce droit fondamental qu'est la liberté syndicale, en tout cas contester et contourner les organisations syndicales représentatives... Il va de soi que le SNETAP FSU combat ces orientations et appelle les personnels de l'EAP à faire de même.



# Éducation - Enseignement Professionnel

<p><b>N. Arthaud</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'argent public à l'école publique</b></li> <li>- <b>Créer plus de postes</b> et permettre de meilleures conditions d'enseignement en particulier pour les jeunes des classes populaires.</li> <li>- <b>Supprimer la réforme du collège</b></li> <li>- <b>Remplacement des enseignants</b> : d'abord en recruter plus.</li> </ul>
<p><b>J.L. Mélançon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Loi orientation pour l'école</b> : scolarité obligatoire 3 ans - 18 ans/abrogation de la réforme du collège/rétablissement de la carte scolaire</li> <li>- <b>Personnels</b> : création de 60 000 postes d'enseignants/revalorisation des salaires enseignants</li> <li>- <b>Gratuité</b> de l'éducation/abrogation de la loi Carle</li> <li>- <b>Lycée PRO</b> : développement de l'enseignement public/rétablissement du BAC PRO en 4 ans/refus du tout apprentissage</li> <li>- <b>Formation professionnelle</b> : création d'un service public formation professionnelle (adultes)</li> <li>- <b>Enseignement supérieur</b> : abrogation de la loi LRU/augmentation du budget/plan de titularisation</li> </ul>
<p><b>B. Hamon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recrutement</b> : création de 40 000 postes d'enseignants (dont remplacement enseignants absents 2 000 postes)</li> <li>- <b>Formation</b> : droit pour chaque enseignant à des modules de 3, 5 ou 10 jours par an</li> <li>- <b>Salaires</b> : revalorisation salariale et des conditions de travail/prise de décision par un management plus horizontal/création de collectifs de travail/prise en compte des responsabilités des agents</li> <li>- <b>Carte scolaire et soutien</b> : nouvelle carte scolaire pour "mettre fin aux ghettos scolaires"/création d'un service public du soutien scolaire/travail personnel et devoirs inclus dans le temps scolaire (appui enseignants)</li> <li>- <b>Contenus</b> : priorité à l'éducation artistique et culturelle, avec appui des collectivités locales</li> <li>- <b>Formation PRO</b> : développement de l'apprentissage/droit universel à la formation tout au long de la vie meilleure prise en compte des certifications et qualifications</li> <li>- <b>SUP</b> : priorité budgétaire avec =1 milliard par an et la création de 7 500 emplois</li> </ul>
<p><b>E. Macron</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Individualisation</b> : parcours beaucoup plus individualisés dans le secondaire et orientation plus informée</li> <li>- <b>Soutien</b> : stages de remise à niveau pour les collégiens les plus en difficulté et études dirigées (par étudiants et bénévoles)</li> <li>- <b>Lycée PRO/CFA</b> : effort massif pour l'apprentissage/développement des périodes de pré-apprentissage et de filières en alternance dans tous les LP/pleine implication des branches professionnelles dans la définition des programmes et l'organisation des formations</li> <li>- <b>Formation</b> : formation en alternance dès la licence pour les étudiants futurs enseignants/chaque année, au moins 3 jours de formation continue adaptée aux besoins de la classe (moitié des heures par des modules en ligne)</li> <li>- <b>Autonomie</b> : davantage de liberté dans l'élaboration du projet pédagogique pour les chefs d'établissements et leurs équipes, en contrepartie d'une responsabilisation accrue et d'une évaluation plus régulière/réforme du baccalauréat (contrôle continu et 4 matières obligatoires à l'examen final)</li> <li>- <b>Université</b> : renforcement de l'autonomie/possibilité de recruter ses enseignants et de définir ses formations/ouverture de 80 000 places en filières professionnalisantes.</li> </ul>
<p><b>F. Fillon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recrutement</b> : maîtrise des effectifs/information des représentants des parents sur le profil des postes d'enseignants</li> <li>- <b>Salaires</b> : enseignants moins nombreux et mieux rémunérés, avec une part au mérite</li> <li>- <b>Formation</b> : création d'un système automatique d'accompagnement des enseignants en difficulté/formation solide sur les recherches scientifiques sur les apprentissages/des spécialistes pour aider les enseignants à créer et utiliser des outils numériques</li> <li>- <b>Soutien</b> : accompagnement des élèves (et des jeunes profs) dans les missions des enseignants, avec un temps de présence plus important dans les établissements</li> <li>- <b>Citoyenneté</b> : rétablissement de la note vie scolaire/envoi des élèves perturbateurs en établissements spécialisés/tenu unique des élèves (décision CA)/scolarité obligatoire 5 ans - 16 ans</li> <li>- <b>Autonomie</b> : définition des principes, des programmes, du niveau exigé des professeurs, de l'organisation des examens et contrôle du respect des règles de la République par l'État/présidence du CA par une personnalité extérieure/recrutement (progressif) des personnels par les proviseurs/pouvoir d'organiser le temps scolaire donner à l'établissement/réforme du baccalauréat (contrôle continu et 4 matières obligatoires à l'examen final)</li> <li>- <b>Lycée PRO / CFA</b> : donner aux régions la responsabilité de l'enseignement professionnel et d'adaptations régionales des diplômes/priorité au développement de l'apprentissage (dès 15 ans), avec un alignement du droit du travail des apprentis sur celui des salariés/pour grande cohérence entre les lieux de formation et les bassins d'emploi</li> </ul>
<p><b>M. Le Pen</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lycée PRO/CFA</b> : revaloriser le travail manuel avec des filières professionnelles d'excellence/apprentissage à 14 ans/développement de lycées professionnels ou technologiques « de la seconde chance » pour les décrocheurs</li> <li>- <b>Contenus d'enseignement</b> : renforcement des apprentissages fondamentaux (français, histoire, calcul)</li> <li>- <b>Organisation</b> : imposer à l'école non seulement la laïcité, mais également la neutralité et la sécurité/rétablir l'autorité et le respect du maître et instaurer le port d'un uniforme à l'école.</li> <li>- <b>Université</b> : sélection au mérite et non par l'échec/interdiction du port de signes religieux</li> <li>- <b>Formation professionnelle</b> : créer une voie d'excellence vers le professionnel dès le collège, développer massivement l'alternance (contrat d'apprentissage/de professionnalisation) dans l'artisanat, le secteur public et privé, pour une formation professionnelle plus efficace, moins opaque et coûteuse.</li> </ul>

**Le commentaire du SNETAP FSU** : Alors que les candidats de gauche prônent un effort de recrutement d'enseignants et une revalorisation salariale, à droite on parle de maîtrise des effectifs et de salaires augmentés mais au mérite. Concernant l'autonomie des établissements dans le secondaire, la droite défend la possibilité pour les proviseurs de recruter et promouvoir les enseignants, avec y compris le regard des parents sur leur profil. Plus spécifiquement l'enseignement agricole et professionnel par voie scolaire sont les oubliés (encore une fois) des programmes des candidats. La droite le renverrait vers les Régions (engagement clair de F.Fillon et déclarations en ce sens d'E.Macron – déc. 2016), l'État ne gardant que la responsabilité des programmes, du niveau des professeurs et l'organisation des examens. Sur l'apprentissage on voit réapparaître la volonté de porter la possibilité de signer des contrats dès 14/15 ans.

# Agriculture

<b>N. Arthaud</b>	<p>« D'année en année, le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer : 26% de moins entre 2000 et 2010 et encore 8% de moins entre 2010 et 2013. (...) Comment vivre de son travail, en effet, quand en 2015, le prix du lait payé au producteur a chuté de 20 %, laissant de nombreux producteurs sur le carreau. Ce sont les petits évidemment, car les plus gros profitent au contraire de la crise du lait en rachetant à ceux qui sont mis en faillite leurs droits de production laitière et leurs terres. En trois ans, les grandes exploitations ont ainsi grandi en surface de 9 %. (...) Le système capitaliste ne profite qu'à une petite minorité de possédants. Les petits producteurs en sont les victimes, comme les travailleurs salariés, alors que ce sont eux qui créent ensemble les richesses. Mettre fin à cette société d'exploitation et d'injustice est leur intérêt commun » (à propos du Salon de l'Agriculture – mars 2017)</p>
<b>J.L. Mélenchon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convertir progressivement l'ensemble de l'agriculture aux principes de l'agriculture écologique, biologique et paysanne (relocalisation, circuits-courts, absence pesticides, engrais de synthèse et OGM), avec un objectif de 300 000 emplois créés sous 10 ans</li> <li>- Réintégrer dans chaque territoire de la production fourragère, des productions végétales et des activités d'élevage,</li> <li>- Refuser les traités de libre-échange (TAFTA, CETA)</li> <li>- Rémunérer un service de gestion de l'environnement rendu par les paysans</li> <li>- Soutenir des coopératives de consommation avec pour objectif une alimentation 100% biologique locale dans la restauration collective ;</li> <li>- Réduire la part du carné</li> <li>- Objectif zéro déchets</li> <li>- Faire de l'eau un bien commun</li> <li>- Sanctuariser le foncier agricole et naturel</li> <li>- Stopper les fermes usines</li> <li>- Éradiquer la maltraitance envers les animaux</li> <li>- Convertir les fermes de tous les lycées agricoles en exploitations pratiquant l'agriculture biologique d'ici 5 ans</li> <li>- Libérer l'enseignement agricole du poids du lobbying de la profession agricole</li> </ul>
<b>B. Hamon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le maraîchage péri-urbain</li> <li>- Favoriser les commandes publiques pour développer et garantir des contrats de filière agro-écologique</li> <li>- Refuser les traités de libre-échange (TAFTA, CETA)</li> <li>- Réunir une convention nationale écologie-prévention-santé dans les 6 mois.</li> <li>- Adopter une initiative européenne pour les projets de transition.</li> <li>- Sanctuariser les biens communs (eau, air, sol, biodiversité) dans la Constitution.</li> <li>- Dégager 5 milliards d'euros pour le bio et l'agro-écologie.</li> <li>- Mettre en œuvre un plan zéro déchets.</li> </ul>
<b>E. Macron</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les organisations de producteurs (contrats)</li> <li>- Réaliser un programme d'investissement sur 5 ans de 5 milliards d'euros.</li> <li>- Projets de modernisation des exploitations ayant un impact positif sur l'environnement, privilégiant les circuits courts et coopératifs</li> <li>- Rémunérer les services environnementaux</li> <li>- Simplifier les normes</li> <li>- Réformer le droit de la concurrence européenne</li> </ul>
<b>F. Fillon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre aux entreprises la liberté d'entreprendre et d'innover (libérer l'agriculture du carcan des normes ; supprimer de la Constitution le principe de précaution)</li> <li>- Conquérir un pouvoir de marché (mettre en place un crédit d'impôt, et des prêts d'honneur « circuits directs agricoles » sans intérêts, ni garantie.)</li> <li>- Construire une politique agricole commune simple, ambitieuse et réactive</li> <li>- Un ministère stratège pour porter le projet agricole de l'État</li> <li>- Miser sur la compétitivité des territoires ruraux</li> </ul>
<b>M. Le Pen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer le patriotisme économique aux produits agricoles français</li> <li>- Transformer la Politique Agricole Commune en Politique Agricole Française.</li> <li>- Refuser les traités de libre-échange (TAFTA, CETA).</li> <li>- Développer les circuits courts de la production à la consommation, en réorganisant les filières.</li> <li>- Simplifier le quotidien des agriculteurs en stoppant l'explosion des normes administratives</li> <li>- Défendre la qualité</li> <li>- Promouvoir les exportations agricoles</li> </ul>

**Le commentaire du SNETAP FSU :** Les propositions des candidats pour le secteur agricole, au-delà de leur degré de précision, doivent être lues au regard de leur intention générale de changer ou non le modèle agricole productiviste à vocation exportatrice.

Ceux des candidats qui s'engagent à promouvoir et aider une agriculture paysanne, péri urbaine et biologique au service d'un autre modèle de consommation favorisant le local sont en phase avec les mandats défendus par le SNETAP et la FSU.

Pour le SNETAP-FSU et la FSU, transformer le modèle agricole et continuer à promouvoir l'agroécologie passe par une formation de haut niveau que le développement de l'enseignement agricole public doit permettre d'atteindre. De ce point de vue, peu ou pas de trace dans les programmes...

De même, aucune proposition explicite allant dans le sens du mandat du SNETAP-FSU, de création d'un ministère unique de l'éducation et de la formation, associant l'enseignement technique agricole...



# Services publics et fonction publique

<p><b>N. Arthaud</b></p>	<p>« L'État doit cesser de financer les profits de la bourgeoisie et utiliser l'argent public pour créer des emplois dans tous les services publics qui répondent aux besoins les plus essentiels de la population. En utilisant l'argent actuellement versé à fonds perdus aux entreprises, l'État devrait embaucher massivement dans tous les services publics où le personnel manque cruellement, dans les hôpitaux, dans l'éducation, les transports... Il manque des millions de logements dans ce pays. L'État devrait les construire en embauchant lui-même le personnel nécessaire, sans passer par les capitalistes du bâtiment. Il devrait ainsi les louer à prix coûtant et garantir des loyers accessibles. »</p>
<p><b>J.L. Mélenchon</b></p>	<p>"Il faut briser la logique de marché: la première de nos tâches pour faire cette école-égalité que nous voulons, c'est de démarchandiser, définanciariser tout le secteur scolaire d'abord en y instaurant la gratuité qui est la seule capable d'abolir la compétition entre les établissements" - recrutement de 60 000 enseignants - titularisation des précaires de la fonction publique, dans le SUP y compris - création de nouveaux services comme celui de la petite enfance</p>
<p><b>B. Hamon</b></p>	<p>« Le service public ne peut pas avoir comme seule perspective les profits, sauf à abandonner une grande partie de la population ». - recrutement de 40 000 enseignants - recrutement de 1 000 policiers par an, en plus du renouvellement des départs en retraite - création de nouveaux services comme celui de la petite enfance ou celui d'un service public du soutien scolaire</p>
<p><b>E. Macron</b></p>	<p>- suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la fonction publique d'État. - « privatisation » par recrutement de droit privé des fonctions dites « de support » comme les fonctions administratives. - rétablissement d'une journée de carence pour les fonctionnaires (supprimée en 2012, instaurée par le gouvernement Fillon) - « modernisation » du statut pour permettre une rémunération plus individualisée</p>
<p><b>F. Fillon</b></p>	<p>- suppression de 500 000 fonctionnaires - passage de 35 à 39 heures hebdomadaires sans hausse de rémunération - simplification du recrutement des agents contractuels et réduction des recrutements sous statut de fonctionnaire - individualisation de la rémunération avec par exemple une part « mérite » pour les enseignants - retraite à 65 ans - calcul de la pension sur les 25 meilleures années</p>
<p><b>M. Le Pen</b></p>	<p>« Application de la priorité nationale. (...) . Les administrations respecteront également ce principe, et la liste des emplois dits « de souveraineté » sera élargie, notamment dans les secteurs régaliens où les professions seront réservées aux personnes ayant la nationalité française ». « Dans le cycle de formation des fonctionnaires des trois fonctions publiques, l'accent sera porté sur le sens de l'État et le patriotisme. L'École Nationale d'Administration (ENA) veillera en particulier à recruter des hauts fonctionnaires patriotes ». Mme Le Pen dit souhaiter une « meilleure répartition » des fonctionnaires territoriaux qui sont "déjà beaucoup". Elle en "diminuera si nécessaire le nombre s'il y a un "surplus" suite à la réorganisation territoriale qu'elle souhaite ».</p>

**Le commentaire du SNETAP FSU :** La place des services publics diverge selon l'engagement libéral des programmes d'une part et entre gauche et droite d'autre part. Ainsi, le désengagement des services publics est prégnant dans les programmes libéraux d'Emmanuel Macron et de François Fillon. Il ne l'est pas moins chez les nationalistes qui instaure un « apartheid » d'accès au service public.

Le grand écart du chiffrage des créations « sectorielles » de postes ou de suppression globale de postes de fonctionnaires ne doit en réalité pas masquer l'enjeu essentiel qui se cache derrière ce « pare-feu » quantitatif : la place dans notre société des services publics, de la fonction publique, de ses fonctionnaires et de leur statut.

Pour les partisans de suppressions de postes à grande échelle (plusieurs milliers par an), il s'agit in fine de privatiser les services publics, en rendant un « service au public »... avec des agents de droit privé.

Pour notre organisation, la fonction publique doit être au cœur du modèle social. Le SNETAP-FSU rappelle que **les idées fondatrices de la fonction publique sont toujours actuelles et d'avenir**. La France a fait le choix à la Libération de placer les fonctionnaires de l'État sous un régime législatif propre et de les doter d'un statut général fixant leurs droits et leurs obligations dans le cadre d'une fonction publique de carrière destinée à assurer **la loyauté, l'intégrité et la compétence** des serviteurs de l'État. La fonction publique territoriale et l'hospitalière ont été réformées en 1984 et 1986 pour garantir à ces agents le même système de carrière que celui bénéficiant aux agents de l'État, avec le même statut général.



## Dernière ligne droite... Avant le mur ?

À quelques semaines du premier tour d'une élection présidentielle à la campagne inédite, le gouvernement semble, dans la précipitation, vouloir solder les comptes avant de mettre la clé sous la porte.

Les projets de décrets, parfois en panne depuis des années ou préparés à la hâte, arrivent par vagues successives à la porte du Conseil d'Etat, engorgeant le « guichet unique » (Fonction Publique/Budget) chargé de les instruire.

Ainsi dans l'enseignement agricole, le dossier des obligations de service des enseignants, en panne depuis deux ans s'est soudain réveillé à quelques mois de la fin de la mandature, a tenté d'être imposé de force aux personnels, très majoritairement hostiles, pour être finalement enterré et... renvoyé dans les pattes du suivant !

De même, alors que le SNETAP réclame depuis des décennies un statut de corps pour les personnels de direction, Stéphane Le Foll semble le découvrir à 6 mois de la fin de la mandature comme un produit miracle. Mais, instruit dans un pas de temps impossible, son avenir est plus qu'incertain.

Quand à l'enseignement agricole public dans son ensemble, entre une voie professionnelle dont il n'a pas su corriger la réforme de son prédécesseur et un budget, certes en hausse, mais qui n'a pas réussi à compenser les effets du quinquennat « Sarkozy », le bilan de ce gouvernement est bien pâle.

Et les perspectives qui s'ouvrent dans le cadre des prochaines élections ne semblent pas porteuses d'un projet clair pour le développement de l'enseignement agricole public. Mais le SNETAP continuera à le défendre avec acharnement, quelles que soient les circonstances.

Jean-Marie  
Le Boiteux



## Laïcité

<b>N. Arthaud</b>	« Une véritable laïcité imposerait d'arrêter toute forme de subvention à l'enseignement religieux. La laïcité pour nous, c'est le rejet total de la religion dans la sphère privée et la mise en place d'un véritable principe d'égalité de traitement (de non traitement devrait-on dire) de toutes les religions, ce qui permettrait enfin de pouvoir dire qu'on vit dans une société qui ne privilégie pas une religion face aux autres ».
<b>J.L. Mélenchon</b>	Étendre le bénéfice de l'application de la loi de 1905 à tout le territoire de la République : - abrogation du concordat et de divers statuts spécifiques pris en outre-mer - garantir la liberté de conscience - combattre les communautarismes et l'usage politique des religions - refuser les financements publics aux édifices religieux, aux activités culturelles et établissements confessionnels - refuser les relations d'État à État qui imposent aux ministres « femmes » de porter des accoutrements contraire à la dignité républicaine - interdire la présence de Ministre et préfet aux cérémonies religieuses - refuser le titre de chanoine du Latran au Président de la République
<b>B. Hamon</b>	« La loi de 1905, et seulement la loi de 1905. Le régime de laïcité s'est d'abord construit contre l'Église catholique, (...). Aujourd'hui, l'Islam (...) est, à son tour, mis à l'épreuve par le type de laïcité qui a été construit dans ce pays ». Programme : Parce qu'elle protège la liberté de conscience, la possibilité de croire ou de ne pas croire, je ferai scrupuleusement respecter la loi de 1905 sur la LAÏCITÉ. Je ferai appliquer les sanctions avec fermeté. Un numéro vert sera mis en place 24h/24h et 7j/7j pour que les individus puissent trouver une protection de l'État.
<b>E. Macron</b>	« Nous sommes un pays où l'État est laïc. (...) ». La laïcité est une liberté, qui garantit la neutralité de l'État, des services publics, mais c'est ce qui permet à chacune et chacun de croire, dans son intimité, mais de pouvoir croire dans le respect plein et entier de tous ceux qui vivent autour de lui ». « Il n'y a, en France, aucun monothéisme, aucune religion qui soit un problème. Il y a des comportements qui peuvent être des problèmes et dans ces cas-là il faut sanctionner, il faut expliquer ». « Nous devons être intraitables dans certains quartiers de la République où le communautarisme a pu s'installer »
<b>F. Fillon</b>	Programme : Conforter notre conception de la laïcité et lutter fermement contre le totalitarisme islamique seront les deux axes de mon projet pour une laïcité assumée (cf. 6 mesures, sur le financement des cultes, la compréhension et le respect de la laïcité). Défendre une application stricte de la laïcité seulement "là où il y a un vrai danger" (JDD sept. 2015).
<b>M. Le Pen</b>	Engagement 95. Promouvoir la laïcité et lutter contre le communautarisme. Inscrire dans la Constitution le principe : « La République ne reconnaît aucune communauté ». Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public et l'inscrire dans le Code du travail. Engagement 102 : Faire de l'école "l'asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas", donc en y imposant non seulement la laïcité, mais également la neutralité et la sécurité.

**Le commentaire du SNETAP FSU :** Les candidats se réclament tous de la laïcité. Cependant, on peut entrevoir quelques interprétations de celle-ci. Les candidats de droite et d'extrême droite en ont une perception très sélective. François Fillon, au-delà des principes affichés et des six mesures proposées, a finalement un rapport très personnel à la laïcité, livrant qu'il ne l'appliquerait « que s'il y a danger ». Quand à Marine Le Pen, dans l'un de ses deux engagements, elle emprunte la circulaire de Jean Zay | Ministre de l'Éducation sous le Front Populaire pour mieux la détourner ensuite de son sens en l'assortissant de sécurité et de neutralité. On retrouve ainsi les opposants d'origine de la laïcité, incarnés dans un premier temps par le clergé, relayé ensuite par la droite qui lui a toujours opposé la neutralité qui astreint à la seule tolérance.